

Europa del suroeste

Repaso geográfico de los Pirineos y del Suroeste

48 | 2019

Regiones en tensión, regiones en reestructuración

La cooperación transfronteriza en el ámbito del programa europeo SUDOE: un balance

Evaluación de la cooperación transfronteriza en las zonas fronterizas del Programa Operativo Europeo SUDOE

Cooperación transfronteriza en el ámbito del Programa Operativo Europeo SUDOE: un balance

ANTONI DURÀ , MATTEO BERZI Y ANDREA NOFERINI

pag. 85-98

<https://doi.org/10.4000/soe.6081>

Resúmenes

Francés Inglés Español

La cooperación transfronteriza en el espacio transnacional del Sudoeste de Europa (SUDOE), que corresponde principalmente al ámbito de los programas transfronterizos Francia-España-Andorra (POCTEFA) y España-Portugal (POCTEP), ha experimentado un crecimiento considerable desde la adhesión de España y Portugal a la UE en la década de 1980, y el acercamiento más reciente de Andorra. El artículo ofrece una visión analítica de la evolución de esta cooperación a partir de la literatura académica en estos campos. El desarrollo de la cooperación en el espacio SUDOE se cuestiona según tres ejes de análisis complementarios: el marco territorial y geopolítico (geohistoria, identidades y geopolítica internacional), el marco institucional (asimetrías político-administrativas, coordinación de iniciativas, instrumentos jurídicos) y la escalas de intervención (cooperación de proximidad local versus cooperación regional).

La Cooperación Transfronteriza (CBC) que se lleva a cabo en el espacio transnacional del Sudoeste Europeo (SUDOE) y principalmente en el marco de los programas transfronterizos Francia-España-Andorra (POCTEFA) y España-Portugal (POCTEP), ha experimentado un fuerte impulso aumento desde la incorporación de España y Portugal a la UE en la década de 1980, y más recientemente con la incorporación de Andorra. Este artículo ofrece una visión analítica de esta evolución, basada en la abundante literatura académica respecto al CBC de estas áreas. El estudio cuestiona el desarrollo de la cooperación en el interior del espacio SUDOE según tres ejes analíticos: a. el marco territorial y geopolítico (geohistoria, identidad y geopolítica internacional); b. el marco institucional (asimetrías político-administrativas, coordinación de iniciativas,

instrumentos jurídicos); y c. las escalas de intervención (cooperación de proximidad versus cooperación regional).

La cooperación transfronteriza en el Espacio Transnacional del Sudoeste Europeo (SUDOE), principalmente en el ámbito de los programas transfronterizos Francia-España-Andorra (POCTEFA) y España-Portugal (POCTEP), se ha puesto a prueba en gran medida desde la incorporación de España y Portugal. la UE en los primeros años, y la más reciente proximidad a Andorra. El estudio ofrece una visión analítica de su evolución, basada en la abundante literatura académica sobre esta cooperación. El artículo problematiza el desarrollo de la cooperación en el espacio SUDOE desde tres ámbitos de análisis complementarios: el marco territorial y geopolítico (geohistoria, identidades y geopolítica internacional), el institucional (asimetrías político-administrativas, coordinación de iniciativas, instrumentos jurídicos) y las escalas de actuación. (cooperación de proximidad local versus cooperación regional).

Entradas del índice

Palabras clave: cooperación transfronteriza , España , Francia , Portugal , integración europea

Palabras clave: cooperación transfronteriza , España , Francia , Portugal , integración europea

Palabras clave: cooperación transfronteriza , España , Francia , Portugal , integración europea

Texto completo

Introducción

- El intenso desarrollo de la cooperación transfronteriza (CBC) en las últimas décadas ha provocado cambios en el territorio de la Unión Europea cuya profundidad aún es difícil de evaluar en todas sus dimensiones. La literatura académica ha cuestionado ampliamente hasta qué punto esta dinámica puede considerarse una contribución importante a los procesos más amplios de integración y ampliación de la Unión Europea en las últimas décadas, cuando estos procesos estaban en crisis. Además de algunos análisis generales, existen numerosos estudios de casos específicos o comparativos. Por otra parte, los análisis a escalas intermedias que presentan un conjunto regional amplio y complejo, como los definidos por los programas operativos de cooperación transnacional europea, son menos frecuentes. El artículo propone, como guía para evaluar esta contribución, una evaluación global del desarrollo del CTF en el ámbito de la cooperación transnacional del Programa Operativo para el Sudoeste de Europa (SUDOE): principalmente la frontera entre España y Portugal (POCTEP). (programa operativo) y el de Francia con España y Andorra (POCTEFA), y luego las fronteras de España con Gibraltar (Reino Unido) y Marruecos (programa POCTEFEX). El análisis se basa en la literatura académica en el campo, así como en investigaciones realizadas por los propios autores. El objetivo es evaluar los principales aspectos que configuran la evolución de la cooperación transfronteriza en este espacio geográfico y que, en última instancia, pueden servir de base para una reflexión más amplia sobre lo que está sucediendo en el conjunto de la UE. Las conclusiones giran en torno al grado de particularidad de la cooperación en el espacio SUDOE, frente a lo que la literatura científica y nuestra propia experiencia reconocen en el conjunto del territorio europeo.

I – Características comunes y diversidad de la cooperación transfronteriza europea

- 2 La dinámica de la CTF en Europa se puede ver en los cambios estructurales que están experimentando las estructuras políticas de los estados nacionales, en paralelo con la formación de la Unión Europea (Perkmann, 2003; Wassenberg, Reitel, Peyrony *et al.*, 2015 entre otros). , en particular la creciente importancia de la acción de las entidades subestatales (sobre todo a nivel regional) en detrimento de los gobiernos centrales (Aldecoa y Keating, 1999). El mayor papel de estos niveles de poder está asociado con el llamado reescalamiento (Brenner, 2009) y también se refleja en el concepto de gobernanza multinivel (Hooghe y Marks, 2001). También se llamó la atención sobre los elementos culturales e identitarios de los espacios regionales actuales (Paasi, 2009) en un contexto de crecientes interdependencias entre las escalas global y local, y se destacó que la política de cohesión de la UE debía fortalecerse a nivel subestatal (Faludi, 2006; Medeiros, 2016). En este contexto, desde 2007 la cooperación territorial se ha convertido en un objetivo específico de la política de cohesión de la Unión Europea, un objetivo que cuenta con programas específicos –los programas INTERREG– y que incluye la cooperación territorial entre sus modalidades. Las entidades transfronterizas permanentes (eurorregiones) canalizan sólo una parte de la cooperación, pero tienen un valor particular cuando se consideran como agrupaciones territoriales de actores (Brenner, 2000; Perkmann, 2003; Medeiros, 2013).
- 3 El debate académico sobre las características generales y particularidades de los CTF en Europa ha permitido definir un conjunto de factores explicativos que permiten reconocer ciertos comportamientos. Se puede hacer hincapié en ciertas cuestiones que permitan caracterizar y evaluar el CTF en un espacio territorial determinado, en este caso el espacio SUDOE: el contexto histórico y geográfico de sus fronteras (perfil territorial y formación histórica de las fronteras, proceso de integración en Europa, elementos geopolíticos); aspectos institucionales (contrastes político-administrativos, grado de coordinación de las iniciativas de cooperación, uso de instrumentos legales); y la cuestión pertinente del reescalamiento (cooperación local versus cooperación regional). Perkmann (2003) ya ha planteado la mayoría de estas cuestiones en su amplio estudio sobre el desarrollo del CTF en la UE: importancia del apoyo financiero y jurídico comunitario y estatal, diferencias entre sistemas político-administrativos y aumento de la eficiencia a escala local, entre otros factores. . Además, señala zonas geográficas donde la cooperación está más arraigada, como los países escandinavos o la frontera franco-alemana y el Benelux. Un estudio posterior basado en éste (Oliveras, Durà y Perkmann, 2010) actualiza algunas de sus hipótesis, incluidos los efectos de la ampliación hacia el este, o los nuevos instrumentos jurídicos, como las agrupaciones europeas de cooperación territorial (AECT). Respecto al problema de las escalas, Medeiros (2013) propone racionalizar los objetivos de la política comunitaria para cada escala del CTF, estableciendo tres niveles: micro, meso y macro. Wassenberg, Reitel, Peyrony *y col.* (2015) y Durà, Camonita, Berzi *et al.* (2018) destacó la diversidad geohistórica de los territorios fronterizos, así como las formas de cooperación jurídica y gobernanza. El análisis del espacio SUDOE en su conjunto permite profundizar en el conocimiento de esta diversidad, al tiempo que pone de relieve algunas cuestiones relevantes del CTF que son bien conocidas en este ámbito geográfico y pueden aplicarse al conjunto de la UE.

II – Evolución de la cooperación transfronteriza y aparición de eurorregiones en el espacio SUDOE

- 4 El desarrollo de la cooperación transfronteriza en el espacio SUDOE se basa principalmente en la colaboración entre administraciones subestatales (regionales y locales) en el marco de los programas INTERREG y en acuerdos marco bilaterales. Además, como en el resto de la UE, las entidades transfronterizas permanentes se han multiplicado en esta zona desde la década de 1980.

1. Desarrollo del CTF en el espacio SUDOE: acuerdos marco y participación en INTERREG

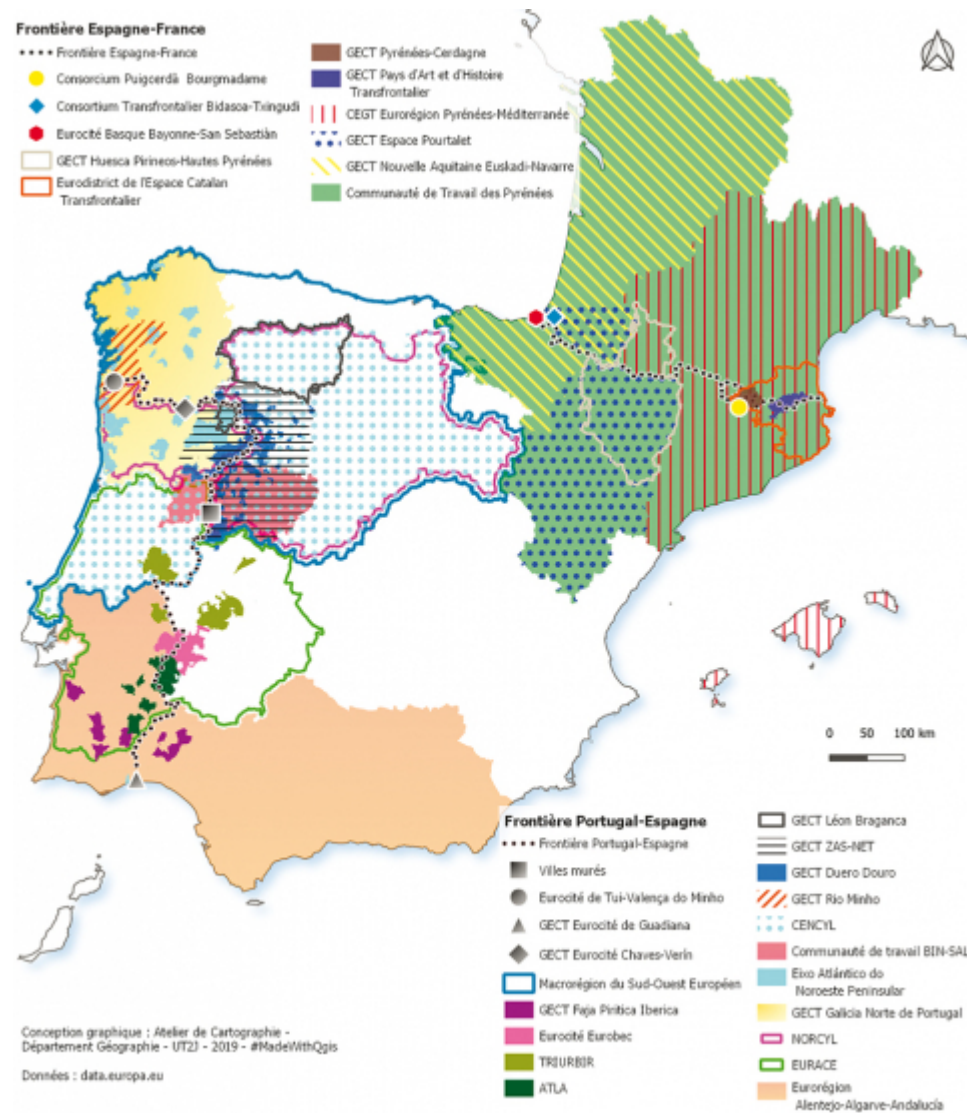
- 5 Oliveras, Durà et Perkmann (2010) ont montré la corrélation entre soutien institutionnel (communautaire et étatique), incitations financières et développement de la coopération transfrontalière dans l'UE. En ce qui concerne l'espace SUDOE, l'entrée des États ibériques dans la CE a jeté les bases du lancement de la CTF. La création de la communauté de travail des Pyrénées en 1983 a préparé les conditions de la frontière pyrénéenne adjacente à un État communautaire. Le lancement d'INTERREG en 1990 a stimulé les accords transfrontaliers entre les administrations locales et régionales et l'émergence de nouvelles entités transfrontalières : 1991, communauté du travail de Galice/du Nord du Portugal et eurorégion Midi-Pyrénées/Languedoc-Roussillon/Catalogne ; 1992, Eixo Atlântico du nord-ouest péninsulaire ; 1993, eurocité basque/Bayonne/San Sebastián, entre autres (López Trigal, 2017). Les programmes POCTEP et POCTEFA ont connu une augmentation générale de leurs ressources entre les périodes de programmation INTERREG I et INTERREG V. Bien que l'élargissement européen et la crise économique aient entraîné une réduction des allocations sur le territoire ibérique au cours de la période 2007-2013, elles se sont légèrement redressées au cours de la période actuelle. Ce soutien financier s'est accompagné de nombreux accords institutionnels. Au niveau des États, les traités bilatéraux de Bayonne (France-Espagne, 1995) et de Valence (Espagne-Portugal, 2002) ont été précisés dans des accords sectoriels (santé, couverture sociale, protection civile, déchets, etc.). À cela s'ajoutent de nombreux accords sectoriels européens qui ont contribué à l'amélioration de la vie dans les zones frontalières, tels que les services d'information sur le travail (réseau EURES) ou les accords de couverture sanitaire transfrontalière (Berzi et Durà, à paraître).

2. Émergence d'entités transfrontalières : des eurorégions à différentes échelles

- 6 En termes de financement de projet, les administrations des territoires frontaliers réalisent la majeure partie de la CTF. Les entités locales, intermédiaires et régionales établissent des accords sur la base des possibilités de financement de chaque période de programmation et génèrent des initiatives dans de multiples secteurs (environnement, éducation, santé, mobilité de la main-d'œuvre, protection civile, transports, etc.), avec une tendance à se consolider. Les structures de coopération permanentes (eurorégions) constituent un autre axe important. Leur valeur essentielle réside dans la capacité de continuité et de permanence par laquelle leur impact sur la cohésion des territoires frontaliers peut être plus important à long terme (Durà, Camonita, Berzi *et al.*, 2018). De

nombreuses études ont suivi de près leur développement au cours des trois dernières décennies (sélection pour POCTEP : Pires et Pimentel, 2004 ; Fourny et Vélasco-Graciet, 2005 ; García et Mora, 2005 ; Medeiros, 2013 ; Trillo et Paül, 2014 ; Podadera et Calderón, 2017 ; Rojo et Varela, 2016 ; Trillo et Pires [dir.], 2016 entre autres ; pour le POCTEFA : Harguindeguy, 2007 ; Giband [dir.], 2009 ; De Castro, Letamendia et Morata [dir.], 2010 ; Morata et Noferini, 2013 ; Oliveras, Colomb et Durà, 2016 entre autres). Ces entités ont été dirigées par les différents niveaux d'administration subétatique (fig. 1).

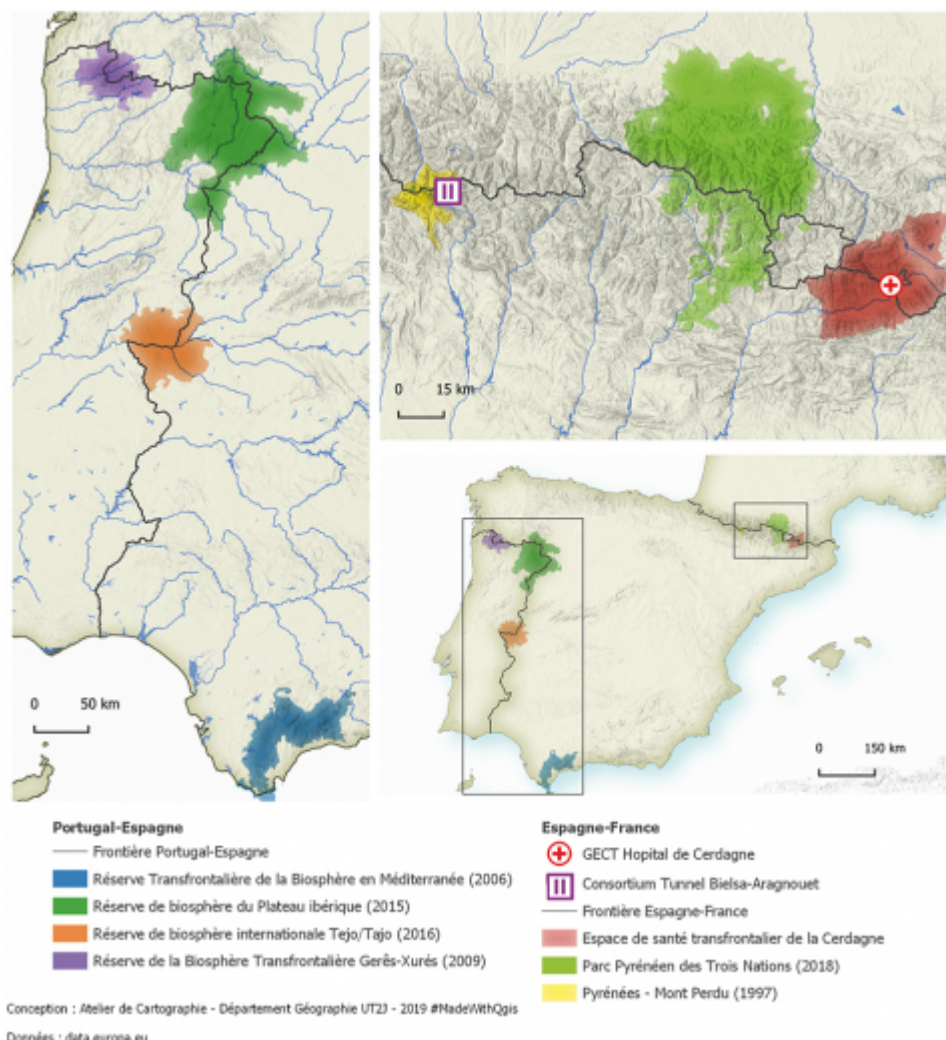
Figure 1 – Eurorégions dans le Sud-Ouest européen



Source : Durà, Camonita, Berzi *et al.*, 2018

- 7 À ces entités, il est nécessaire d'ajouter d'autres types de structures à vocation permanente telles que des parcs et des installations transfrontalières (Wassenberg, Reitel, Peyrony *et al.*, 2015). Tout cela configure un réseau d'acteurs qui renforce la capacité de coopération (fig. 2).

Figure 2 – Parcs, équipements et infrastructures transfrontalières dans le Sud-Ouest européen



Source : Durà, Camonita, Berzi *et al.*, 2018 ; EEA et protectedplanet.net, 2019

III – Caractérisation et détection des défis de la CTF dans l'espace SUDOE : cadre géopolitique, institutionnalisation et échelles d'action

1. Le cadre territorial et géopolitique de la CTF dans l'espace SUDOE

Territoire rural et anciennes frontières

- ⁸ Le caractère des frontières de l'espace SUDOE est un facteur primordial de la coopération (Cabero, Campesino et López Trigal, 1995-1996 ; López Trigal, 2017). D'une part, son caractère montagneux (en particulier dans la région pyrénéenne) et peu peuplé doit être rappelé, à l'exception de certaines zones (principalement la côte basque, dans les Pyrénées occidentales, ou l'Andorre), ce qui entraîne une difficulté initiale pour le développement de la CTF. Ce sont en grande partie des zones où le niveau de vie est inférieur à la moyenne européenne, avec une

économie rurale prédominante, bien que les zones côtières soient plus urbanisées et que leurs ressources soient plus diversifiées.

- 9 En outre, du point de vue historique, les frontières remontent au Moyen Âge et ont été reconnues dans leur forme actuelle au ^{xvii}e siècle dans le cadre de la consolidation de l'Europe westphalienne : traité des Pyrénées en 1659 et de Lisbonne en 1688. L'établissement de ces frontières interétatiques, parmi les plus anciennes d'Europe, a donc eu un effet profond sur la séparation des populations respectives. Au milieu du ^{xix}e siècle, la délimitation est devenue plus précise et les contrôles plus stricts (Sermet, 1983). Ces conditions sont très différentes de celles des autres frontières européennes, telles que celles du Rhin, notamment urbanisées, ou des pays de l'Est, dont les frontières ont considérablement évolué au fil du temps.

Intégration tardive de la péninsule Ibérique dans le projet européen

- 10 Il convient d'ajouter à cette situation de départ l'incorporation tardive des États ibériques dans l'intégration européenne, dont la France a été l'un des moteurs depuis sa création. Il a fallu attendre la démocratisation du Portugal et de l'Espagne dans les années 1970 et leur entrée dans la CEE en 1986 pour faire progresser la CTF entre ces trois États (Medeiros, 2010). L'Andorre, membre du Conseil de l'Europe, négocie actuellement un accord d'association avec l'Union européenne, avec laquelle la principauté entretient des relations commerciales depuis 1989 et partage la monnaie, même si elle n'est pas incluse dans l'espace Schengen. Son incorporation dans les ressources communautaires par le biais de la POCTEFA a facilité le développement de nombreux accords de coopération transfrontalière avec les territoires voisins de l'Occitanie et de la Catalogne. Enfin, Gibraltar est un territoire dépendant du Royaume-Uni et revendiqué historiquement par l'Espagne. Les négociations sans cesse reportées sur sa souveraineté ont entravé le déploiement normal des accords de coopération transfrontalière auxquels la probable sortie britannique de l'UE ajoutera une nouvelle difficulté. En ce qui concerne les frontières extérieures, il existe une coopération entre l'Espagne et le Maroc (programme POCTEFEX) qui fait actuellement partie de la politique de voisinage de l'UE, qui n'est pas exempte de conflits. Il faut donc en conclure que l'espace SUDOE en tant que sphère de coopération est relativement récent et correspond au stade de l'élargissement de la Méditerranée initié avec la Grèce en 1981.

Identités partagées : Catalans, Basques, Galaïco-Portugais

- 11 Markus Perkmann (2003) a souligné que le facteur clé dans la promotion et le maintien des eurorégions (et par extension de la CTF en général) est la volonté de coopérer au-delà de l'existence d'affinités culturelles, territoriales, économiques ou culturelles. Cela ne nie pas l'existence de ces facteurs. Les frontières de l'espace SUDOE divisent certaines populations aux identités communes, ce qui contribue à expliquer le désir de développement de la coopération par certains acteurs sensibles à ce problème. La plus grande reconnaissance de cette réalité en Espagne peut expliquer que l'impulsion de nombreuses initiatives vienne de cette partie de la frontière, qui est un autre trait caractéristique de cet espace.
- 12 Dans la zone POCTEFA, la relation entre les liens d'identité collective, basques et catalans, et l'impulsion de la CTF ont été soulignés. Le gouvernement catalan a été un pionnier en Espagne dans la promotion de la présence de l'échelle régionale en Europe et de l'eurorégion Catalogne/Midi-Pyrénées/Languedoc-Roussillon au niveau transfrontalier (Colomb, Morata, Durà *et al.*, 2017). Il convient de rappeler

le caractère catalan du département des Pyrénées-Orientales et les affinités historiques et culturelles de la Catalogne avec l'Occitanie. Simultanément, le gouvernement local de Barcelone a proposé de créer une alliance des capitales régionales de l'eurorégion actuelle Pyrénées Méditerranée. L'hôpital transfrontalier de Cerdagne comprend également une composante identitaire, l'unité géohistorique de ce territoire, bien que son succès repose sur la réponse apportée aux besoins concrets de la population. Dans la gestion actuelle de ces entités, la question linguistique a façonné un nouveau cadre de relations : en France, les langues régionales ne sont pas reconnues mais la présence du catalan dans les communications dans la CTF a été acceptée. Encore une fois, un cas particulier est celui de l'hôpital, où les protocoles linguistiques ont été détaillés dans le but de prendre en compte toutes les sensibilités. Du côté français, la nouvelle région Occitanie a accepté Perpignan comme siège du secrétariat de l'eurorégion en tant que reconnaissance de son identité particulière.

13 La communauté autonome basque (ou Euskadi) a également joué un rôle de premier plan dans la promotion de fonds interrégionaux pour la coopération transfrontalière avec l'Aquitaine et la Navarre (Borja, De Castro et Letamendia [dir.], 1994 ; Letamendia, 1997). Si la trajectoire de l'eurorégion montre des tensions internes avec la Navarre (Keating et Bray, 2006), l'actuel gouvernement navarrais a rétabli sa participation à l'eurorégion Nouvelle-Aquitaine/Euskadi/Navarre. Une coopération à l'échelle locale s'est aussi développée : eurocité basque, consortium de la baie de Txingudi. À cela s'ajoute la revendication d'un département de la communauté basque en France qui a abouti à la création de la communauté d'agglomération du Pays basque (Durà, à paraître). Tout cela a coïncidé avec le remodelage de la région de la Nouvelle-Aquitaine qui a incorporé des départements plus éloignés de la frontière, ce qui peut accentuer son intérêt pour un type d'objectifs à plus grande échelle (arc atlantique) mais loin de l'intérêt de la partie basque.

14 Les initiatives de la Galice dans la CTF hispano-portugaise peuvent également être liées à l'affinité culturelle, en se concrétisant à trois niveaux de coopération, du local au régional. Il met en évidence l'action des gouvernements des principales villes, reliés par le biais de l'Eixo Atlántico. La rivalité entre différentes échelles a rendu la compréhension difficile, bien que récemment *Eixo Atlántico* ait accepté de participer à la structure de l'eurorégion Galice/Nord du Portugal. Dans le reste de la *Raya*, les aspects géopolitiques ont moins d'importance à l'échelle régionale. Le cas d'Olivenza, municipalité historiquement revendiquée par le Portugal, n'est pas un aspect pertinent du développement de la CTF, bien qu'il ait un caractère symbolique.

15 La proximité des langues latines qui dominent cette région est un facteur pertinent. Les Espagnols et les Portugais ont une compréhension mutuelle généralisée dans les zones frontalières. En ce qui concerne le français, la compréhension dans la partie espagnole a nettement diminué car elle est remplacée par l'anglais comme seconde langue (ou troisième dans les territoires bilingues) dans le domaine de l'éducation. Par contre, on constate une connaissance croissante de l'espagnol par les Français qui habitent des frontières. La connaissance du catalan, du galicien ou du basque renforce ces affinités. L'Andorre a un statut trilingue. Quant à l'anglais, il est de plus en plus utilisé comme *lingua franca* et est logiquement présent dans la région de Gibraltar. Malgré ces affinités, le facteur linguistique doit être considéré comme une difficulté dans les relations transfrontalières, bien que peut-être moins grave que dans d'autres frontières européennes.

Difficultés géopolitiques : les frontières de Gibraltar et du Maroc

- ¹⁶ La frontière de l'Andalousie avec Gibraltar s'inscrit dans un contexte de complexité géopolitique particulière. Les négociations pour la revendication de souveraineté de l'Espagne sont reportées sine die, malgré l'accord de 1984 avec le Royaume-Uni, antérieur à l'intégration de l'Espagne dans la CE. Un accord de cosouveraineté a été rejeté en 2002 lors d'un référendum organisé par Gibraltar et remplacé en 2006 par un autre concernant l'utilisation conjointe de l'aéroport, la mobilité des frontières, les télécommunications et les retraites, ainsi qu'un forum de dialogue tripartite. La récente décision britannique de quitter l'UE a renouvelé les revendications, bien qu'un protocole additionnel ait finalement été prévu pour traiter de questions telles que les droits du travail, la transparence fiscale ou l'espace aérien. Le gouvernement d'Andalousie a proposé début 2018 un groupe de travail transfrontalier entre Gibraltar et la région environnante.
- ¹⁷ L'Andalousie participe également, avec les îles Canaries, au programme de coopération transfrontalière avec le Maroc POCTEFEX (González García, 2013), lancé en tant que programme spécifique pour la période 2007-2013. Il comprend, outre l'Andalousie et les îles Canaries, la région du nord et la côte atlantique du Maroc. Ce programme a un caractère unique dans la politique européenne de voisinage, en raison de la relation complexe entre le Maroc et l'UE. Le programme est d'ailleurs actuellement à l'arrêt, le Maroc n'ayant pas signé de convention de financement avec la Commission européenne. La CTF Andalucía-Maroc a ses précédents dans les accords de Rabat de 1996 et dans un premier programme de coopération Andalousie-Maroc pour 2003-2006, qui couvrait plusieurs lignes sectorielles. Les difficultés résident dans divers foyers géopolitiques et économiques : Ceuta et Melilla, Sahara occidental, pêche, agriculture, relations Maroc-UE, droits de l'homme, migrations internationales. La frontière avec le Maroc a subi un processus de rebordering en raison de l'effet des politiques de sécurité et de migration de l'UE. À cela, on peut ajouter le système politique unitaire marocain, l'efficacité de l'administration, les changements politiques, la barrière linguistique.

2. Défis de l'institutionnalisation de la CTF

Asymétrie politico-administrative

- ¹⁸ La diversité des architectures politico-administratives est un défi important qui affecte la coopération. La décentralisation française depuis les années 1980 a maintenu un profil bas de compétences politiques pour les régions même après la réforme régionale de 2015. Par contre, le rôle des autres entités territoriales sectorielles en tant qu'acteurs importants doit être pris en compte. De plus, la France a une expérience considérable dans ses relations avec le système fédéral allemand. En Espagne, le système des communautés autonomes à pouvoir législatif confère un rôle plus important à l'échelle régionale. Plusieurs d'entre elles ont déployé des actions extérieures et la quasi-totalité d'entre elles participent à la promotion de la CTF. Le Portugal, territoire beaucoup plus petit et culturellement plus homogène, maintient un système unitaire inspiré du modèle français, dans lequel les décisions relatives à la CTF des régions et des districts dépendent fortement du gouvernement central.
- ¹⁹ L'hôpital de la Cerdagne (Sechet et Keerle, 2009 ; Oliveras, 2013 ; Berzi, 2013 ; Berzi et Durà, à paraître) est un exemple intéressant de gestion de ces asymétries, un cas particulier en Europe en tant que structure de gestion entièrement partagée entre le gouvernement français et la *Generalitat* de Catalogne. Des négociations ont été établies principalement entre le gouvernement autonome catalan (doté de vastes compétences en matière de santé) et le gouvernement central français. La gestion a impliqué un établissement public décentralisé, l'agence régionale de

santé, qui entretient des contacts directs avec le département de la santé catalan. Par conséquent, il a été possible d'établir des contacts entre deux entités territoriales, bien que de nature différente, comme dans d'autres cas d'intervention d'organismes sectoriels dans le cas français ou avec les commissions de coordination et de développement régional portugais.

20 Il est plus difficile de convenir de stratégies entre les régions françaises ou portugaises et les communautés autonomes espagnoles. Les asymétries deviennent très évidentes, comme cela a été démontré pour l'eurorégion Pyrénées-Méditerranée (Morata et Noferini, 2013) ou la Galice/Nord du Portugal (Cancela, à paraître) entre autres. En revanche, elles disparaissent pratiquement au niveau local ou provincial/départemental, les compétences étant plus équilibrées. Cela contribue à expliquer le leadership des communautés autonomes espagnoles dans l'obtention de projets INTERREG (Feliu, Berzi, Vicente *et al.*, 2013 ; Martín et Castañer, 2018), en raison de leur plus grande capacité de décision et de gestion vis-à-vis des administrations française et portugaise, majoritairement représentées par les départements et les districts, respectivement.

21 En outre, il convient de souligner des raisons d'efficacité des administrations. Morata et Noferini (2013) ont souligné, pour la frontière pyrénéenne, que les capacités institutionnelles (organisation interne des administrations, coordination, affectation de ressources, etc.) sont également déterminantes pour une coopération adéquate. Dans le même ordre d'idées, Cancela (à paraître) souligne que, dans les relations entre la Galice et le Nord du Portugal, la communauté de Galice a une capacité de décision et budgétaire beaucoup plus grande, mais son équivalent portugais, la commission de coordination et de développement régionale du Nord du Portugal, possède une grande connaissance de la réalité territoriale et une grande capacité à mobiliser les acteurs locaux et supralocaux sur son territoire.

Insuffisances de la coordination de la coopération

22 Dans les relations de gouvernance multiniveaux, un manque de coordination entre les multiples initiatives existantes est évident. La Commission européenne (CE, 2018) a indiqué que ce type d'obstacles juridiques est toujours important et qu'il convient de le réduire davantage. En ce qui concerne l'action descendante, en France, la mission opérationnelle transfrontalière (MOT) témoigne de l'attention portée par Paris à cette question. Il n'y a rien de semblable en Espagne ou au Portugal et les communautés autonomes n'ont pas mis en œuvre d'organisations explicitement orientées vers la CTF. Cependant des accords-cadres bilatéraux ont été complétés par des accords spécifiques tendant à déléguer des compétences ou à faciliter les services transfrontaliers, comme par exemple le rapatriement des Français décédés de l'hôpital de Cerdagne ou l'extension du périmètre des services d'incendie partagés entre l'Espagne et au Portugal.

23 Il n'existe pas non plus de coordination suffisante entre les niveaux de coopération locale, intermédiaire et régionale, qui se chevauchent souvent dans un même espace géographique. Les différentes administrations semblent agir isolément, peut-être en raison de leurs domaines de compétence ou en raison de la difficulté à obtenir des fonds. Malgré cela, il y a des organes de liaison. Dans la zone POCTEP, le réseau ibérique d'entités transfrontalières (RIET), promu par *Eixo Atlántico*, cherche à remédier aux effets de ce manque de coordination (Varela et Domínguez, 2015). Récemment, ce réseau a proposé le renouvellement du traité de Valence (RIET, 2017), afin de réduire sa focalisation excessive sur les programmes INTERREG et de l'adapter aux changements survenus au cours des dernières années avec l'impulsion de nouvelles initiatives ou l'émergence du GECT en 2006 ; de renforcer la participation des acteurs locaux et régionaux et de rechercher une meilleure coordination de la coopération transfrontalière dans l'ensemble de la frontière. La communauté de travail des Pyrénées, en raison de sa couverture

intégrale du POCTEFA, constitue un espace de dialogue et a été l'un des premiers en Europe à devenir l'autorité de gestion des fonds INTERREG. Au Pays basque, la collaboration entre les niveaux de coopération qui se chevauchent a progressé (Durà, à paraître).

Instruments juridiques : préférence pour les GECT

- 24 En ce qui concerne les instruments juridiques, l'institutionnalisation la plus récente de la CTF aux frontières ibériques a permis de dégager un cadre très développé de soutien provenant des institutions européennes. Ce fait, associé à la participation active de la France à la conception des politiques européennes de la CTF, avec par exemple l'action de la MOT, peut aider à comprendre le succès de la figure des GECT dans les deux programmes opérationnels. Durà, Camonita, Berzi *et al.* (2018) montrent une préférence plus grande pour les GECT dans l'espace SUDOE par rapport aux autres espaces européens, suggérant deux raisons possibles : l'une de type historique – la CTF est plus récente et s'est renforcée alors que cet instrument était disponible – et une autre de tradition juridique napoléonienne, tendant à mettre en œuvre une plus grande réglementation si on la compare à la tradition anglo-saxonne ou scandinave. Cependant, ce n'est pas toujours l'option privilégiée : la communauté de travail des Pyrénées maintient le statut de consorcio, le jugeant plus efficace pour son fonctionnement.

3. Coopération et rescaling : entre les échelles locale et régionale

Échelles de coopération et d'efficacité de la CTF

- 25 En ce qui concerne les échelles de coopération, la nécessité d'une politique de proximité de coopération transfrontalière a été discutée, mettant en doute la pertinence des zones éligibles des programmes INTERREG qui ont changé avec l'évolution de la programmation. Jurado et Pazos (2017), pour la zone POCTEP, considèrent que les zones actuelles basées sur l'inclusion de provinces entières diluent l'objectif d'agir sur les municipalités frontalières. Alternativement, ils proposent des zones éligibles très limitées à la frontière. Ce raisonnement peut également être appliqué à la zone POCTEFA. Cependant, peut-être que la faiblesse de leurs structures locales est également la cause de la moindre utilisation des financements. Des initiatives de coordination locale (Unimiño, GECT Pyrénées-Cerdagne...) peuvent constituer une alternative, notamment lorsqu'il est peu probable que se produise un changement radical des zones éligibles. L'hôpital de Cerdagne est un exemple clair de la couverture des besoins et de la structuration du territoire local. Il est actuellement au centre d'un réseau plus complexe d'installations sociosanitaires offrant des services de part et d'autre de la frontière. Les infrastructures de transport peuvent également avoir différents effets en fonction de l'échelle envisagée. Márquez (2010) a souligné que de grandes infrastructures empêchent le développement local autour du pont international du Guadiana, entre Ayamonte et Castro Marim, en faveur d'une plus grande connexion entre les pôles régionaux très loin de la frontière. Dans le cas aragonais, la voie centrale de marchandise renforcerait en particulier le secteur de la logistique autour de Saragosse mais les avantages au niveau local sont moins évidents.
- 26 Il faut noter, à l'autre extrême, la faiblesse de l'action à l'échelle régionale : cela se traduit par la mise en pratique par certaines entités d'une stratégie plus interrégionale que de CTF. C'est le cas de l'eurorégion Pyrénées-Méditerranée qui inclut les îles Baléares. Étant donné que cette communauté autonome n'est pas une

zone éligible en raison de son éloignement de plus de 150 km de la frontière française, il en résulte que les projets de coopération de l'eurorégion ne sont pas vraiment centrés sur le fait frontalier. Un autre exemple, le récent GECT Interpal-Medio Tejo inclut la CTF parmi ses objectifs, malgré le fait que la province de Palencia ne se trouve pas à la frontière avec le Portugal. L'intérêt progressif que les communautés d'Andalousie, d'Estrémadure et de Castille-et-León ont déployé dans le domaine des relations extérieures mérite l'attention, à l'instar des initiatives prises en Catalogne ou au Pays basque. Les eurorégions actuelles Alentejo/Algarve/Andalousie et Alentejo/Centre/Estrémadure et la communauté de travail Castille-et-León/région Centre du Portugal sont le fruit de cette dynamique. Une fois encore, il convient de souligner que l'extension de ces territoires peut être préjudiciable à une action véritablement transfrontalière et que la CTF à ce niveau doit plutôt être considérée comme un espace de dialogue important entre les gouvernements régionaux voisins qui disposent ainsi d'un canal de communication ouvert en ce qui concerne les thèmes communs aux niveaux régional, national ou européen.

- 27 Durà, Camonita, Berzi *et al.* (2018) soutiennent que cette situation de faible efficacité à l'échelle régionale est généralisable à une majorité de cas en Europe. En revanche, la coopération à cette échelle est probablement plus cohérente lorsque l'on examine des actions de services ou sectorielles inscrites dans des accords de collaboration plus ou moins continus, des aspects qui devraient être mieux étudiés. En outre, nous ne devons pas oublier la composante politique des relations entre les gouvernements au niveau régional.

Échelles, profils territoriaux et objectifs de coopération

- 28 Si l'on observe l'échelle locale, on détecte une coopération plus urbaine, notamment sur la côte basque où la densité des flux est plus importante : des problèmes tels que la fluidité des transports, les déchets ou la mobilité de la main-d'œuvre sont beaucoup plus présents. Quant aux eurocités de la Raya, elles sont composées de municipalités plus petites (Cancela, 2016). Les autres entités locales ont un caractère plus rural et parmi leurs objectifs prédominent les questions environnementales, la promotion agricole et touristique, la nécessité d'une plus grande connectivité et l'accès aux services (santé, éducation, etc.), entre autres.
- 29 Dans les grandes zones rurales, il convient de mentionner la coordination croissante des parcs transfrontaliers, qui représentent une structure particulièrement nécessaire compte tenu de la prédominance d'espaces naturels des deux côtés. Normalement, leur constitution résulte de la coordination entre des parcs préexistants dont certains jouissent d'un très haut niveau de protection, comme c'est le cas des deux parcs nationaux des Pyrénées centrales. Il convient de noter que le plus récent d'entre eux, le parc pyrénéen des Trois Nations, créé en 2018, a également inclus l'Andorre. Parallèlement à ces structures permanentes, de nombreux accords ont été développés au cours des dernières décennies concernant les mesures environnementales communes, la protection civile, la prévention des incendies avec, par exemple, un récent programme de coordination des urgences entre Gérone et le département des Pyrénées-Orientales. À un niveau similaire, on peut développer une planification territoriale transfrontalière, comme c'est le cas du plan pionnier de paysage transfrontalier pour la région de la Cerdagne (Nogué et Sala, 2018).

Conclusion

- 30 L'analyse de la CTF dans l'espace SUDOE permet de faire le lien entre les cas d'études particuliers et les études plus générales, ce qui fournit une perspective

utile, car elle permet de mettre en évidence les aspects plus ou moins communs d'un territoire transnational et de les relier à la dynamique générale de coopération dans l'UE étudiée par Perkmann, Wassenberg et d'autres. Les conclusions tentent donc de délimiter certains des défis et des points forts de l'espace SUDOE pour chacun des trois principaux axes d'analyse – le cadre territorial et géopolitique, les aspects institutionnels et les échelles de coopération – et d'évaluer dans quelle mesure ils sont généralisables.

31 En ce qui concerne le cadre territorial et géopolitique, le premier défi découle du profil rural et montagneux de la plupart de ces frontières, lesquelles sont définies également par une longue histoire de séparation et par l'incorporation tardive des pays Ibériques dans l'Union européenne. Cela explique pourquoi la coopération dans de nombreux domaines est encore peu développée et qu'elle se concentre sur des aspects des politiques de cohésion en milieu rural. En revanche, dans les zones les plus peuplées et les plus urbanisées, la CTF a connu une croissance et une diversification plus importantes, à partir desquelles d'autres territoires peuvent acquérir de l'expérience. Les identités partagées apparaissent également comme un facteur de stimulation de la coopération dans les territoires où elles se croisent. De plus, on détecte des situations de complexité géopolitique dans les cas d'Andorre (avec une tendance positive due à son association progressive avec l'UE), de Gibraltar (avec une coopération limitée en raison du conflit de souveraineté) et de la frontière extérieure du Maroc (coopération soumise aux relations complexes avec ce pays et à la situation générale en Méditerranée et où se produit une dynamique de *rebordering*).

32 D'un point de vue institutionnel, les asymétries politico-administratives entre les États (centralisation versus autonomie régionale) constituent un élément structurel qui rend l'interaction au niveau régional particulièrement difficile, alors que la pratique de la CTF a forcé la recherche de formules de gouvernance multiniveaux pour la rendre possible. En outre, il convient de nuancer cette difficulté en évaluant le degré d'efficacité et la volonté d'action des différentes administrations. Un autre défi important est le manque de coordination à la fois horizontale (entre les actions dans différentes zones de la frontière) et verticale (l'action de la CTF à différentes échelles sur le même territoire). Enfin, on note un certain succès des GECT comme instruments pour la coopération, peut-être lié à la création récente de nombreuses initiatives de coopération ou à la tradition juridique des pays participants.

33 El análisis de las escalas de la cooperación sitúa el reescalamiento propuesto por Brenner en una tensión entre el nivel local y el nivel regional. Como se ve, las iniciativas regionales son importantes, pero todo indica que lo local es lo más efectivo para resolver los problemas de separación fronteriza, como lo indican otros estudios de caso analizados, una visión que el propio Perkmann había propuesto. Por el contrario, las acciones promovidas por las grandes eurorregiones son de un tipo más cercano a la cooperación interregional, menos activas en la cuestión fronteriza. Pese a ello, no se debe descuidar el papel político del CTF regional, permitiendo así un espacio de encuentro entre los líderes de este nivel subestatal. También es conveniente tener en cuenta las acciones sectoriales impulsadas a esta escala y sobre las que aún existe poco conocimiento sistemático.

34 En conclusión, se puede afirmar que cada una de las características analizadas por separado proyecta una generalización hacia otros casos de CTF europeos y que es en la combinación de todas estas características donde existe una particularidad relativa del espacio SUDOE.

Bibliografía

ALDECOA F., KEATING M., *Paradiplomacia en acción: Las relaciones exteriores de los gobiernos subnacionales*, Routledge, coll. "Estudios de Routledge sobre federalismo y descentralización", Londres, 1999.

DOI: 10.4324/9781315039497

BERZI M., "Cooperación transfronteriza y desarrollo local en los Pirineos. El caso de la Cerdanya", *Revista Europea de Geografía*, vol. IV, núm. 4, 2013, pág. 47-60.

BERZI M., DURÀ A., "Huellas de gobernanza sanitaria transfronteriza en la UE: el caso del hospital de Cerdanya revisitado (frontera pirenaica)", en MOULLÉ F. (ed.), *Frontières, Territoires de Health and Healthcare Networks*, Artois University Press, Arras, de próxima aparición.

BORJA A., DE CASTRO J. L., LETAMENDIA F. (dir.), *La cooperación transfronteriza entre Euskadi y Aquitania: aspectos económicos, políticos y de relaciones internacionales*, Departamento Editorial de la Universidad del País Vasco, Bilbao, 1994.

BRENNER N., "Preguntas abiertas sobre el reescalamiento del Estado", *Cambridge Journal of Regions*, Economy and Society, vol. II, núm. 1, 2009, pág. 123-139.

Documento: 10.1093/cjres/rsp002

BRENNER N., « Building Euro-Regions, Locational Politics and the Political Geography of Neoliberalism in Post-Unification Germany », *European Urban and Regional Studies*, vol. VII, nº 4, 2000, p. 319-345.

DOI: 10.1177/096977640000700403

CABERO V., CAMPESINO A. J., LÓPEZ TRIGAL L., « Knowledge of Border Areas. The Contribution of Spanish Geographers », *Boletín de la Asociación de Geógrafos Españoles*, nº 21-22, 1995-1996, p. 83-96.

CALDERÓN F. J., « Borders within Europe, Border Deactivation, Cross-Border Cooperation and Institutions: The Iberian Raya Case », *Estudios Fronterizos*, vol. XVIII, nº 36, 2017, p. 78-101.

CANCELA C., « Galicia and the Region of North Portugal: An Experience of Cross-Border Cooperation in the Portugal-Spain Border », dans DUPEYRON B., NOFERINI A. et PAYAN T. (dir.), *Agents and Structures in CrossBorder Governance: Comparing North America and Europe in an Era of Border Securitization*, Toronto University Press, à paraître.

CANCELA C., « Experiencias de micro-cooperación transfronteriza en la frontera galaico-portuguesa: las eurociudades », dans VARELA ÁLVAREZ E. J. et CANCELA OUTEDA C. (dir.), *Las fronteras ante sus espejos. Relatos transfronterizos sobre Europa, América, Asia y el Magreb*, Andavira Editora, coll. « Ciencia Política y de la Administración, Serie Congresos y Seminarios », Santiago de Compostela, 2016.

CE (COMMISSION EUROPÉENNE), *Proposition de règlement du Parlement européen et du conseil relatif à la création d'un mécanisme visant à lever les obstacles juridiques et administratifs dans un contexte transfrontalier*, eur-lex.europa.eu, Commission européenne, Strasbourg, 2018 (consulté le 07/11/2018).

COLOMB C., MORATA F., DURÀ A. et al., « The Multi-Level Geographies of Trans-Boundary Cooperation, Territorial Development and Europeanisation in South-West Europe. The Case of Catalonia », dans DEAS I. et HINCKS S. (dir.), *Territorial Policy and Governance. Alternative Paths*, Routledge, coll. « Regions and Cities », Londres, 2017.

DE CASTRO J. L., LETAMENDIA F., MORATA F. (dir.), *Cooperación Transfronteriza Comparada: Cataluña, Galicia, País Vasco*, Institut Universitari d'Estudis Europeus-Universitat Autònoma de Barcelona, Bellaterra, 2010.

DURÀ A., « The Evolving CBC of Nouvelle-Aquitaine/Euskadi/Navarre (Western Pyrenees Boundary): Multiple Actors and Aims of Cooperation », dans DUPEYRON B., NOFERINI A. et PAYAN T. (dir.), *Agents and Structures in CrossBorder Governance: Comparing North America and Europe in an Era of Border Securitization*, Toronto University Press, à paraître.

DURÀ A., CAMONITA F., BERZI M. et al., *Euroregions, Excellence and Innovation across EU Borders. A Catalogue of Good Practices*, Universitat Autònoma de Barcelona/Kit-Book Servicios Editoriales, Barcelone, 2018.

FALUDI A., « From European Spatial Development to Territorial Cohesion Policy », *Regional Studies*, vol. 40, nº 6, 2006, p. 667-678.

DOI: 10.1080/00343400600868937

FELIU J., BERZI M., VICENTE J. et al., « Análisis de los proyectos y actores transfronterizos España-Francia en el período 2007-2013 », *Geographicalia*, vol. 63-64, 2013, p. 75-93.

FOURNY M.-CH., VÉLASCO-GRACIET H., « L'eurorégion Aquitaine-Euskadi-Navarre, un espace transfrontalier émergent ? », *Sud-Ouest Européen*, nº 19, 2005, p. 71-84.

GARCÍA S., MORA J., « Estudio de la iniciativa INTERREG III A España-Portugal », dans ASSOCIAÇÃO PORTUGUESA DE GEÓGRAFOS (dir.), *Actas X Colóquio Ibérico de Geografia. «A Geografia Ibérica no Contexto Europeu»*, apgeo.pt, Associação Portuguesa de Geógrafos, Lisboa, 2005 (consulté le 29/10/2018).

GIBAND D. (dir.), « Catalogne-Catalognes », *Sud-Ouest Européen*, nº 28, 2009.

GONZÁLEZ GARCÍA I., « La cooperación transfronteriza entre España y Marruecos mediante políticas y programas europeos: La incidencia de las cuestiones territoriales », *Revista de Derecho Comunitario Europeo*, nº 45, 2013, p. 535-574.

HARGUINDEGUY J.-B., *La Frontière en Europe : un territoire ? Coopération transfrontalière franco-espagnole*, L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », Paris, 2007.

HOOGHE L., MARKS G., *Multilevel Governance and European Integration*, Rowman & Littlefield, Lanham, 2001.

JURADO J. M., PAZOS F. J., « Evolución de los límites de la frontera luso-española en los programas transfronterizos. Reflexiones y propuestas », dans Universidad Pablo De Olavide (dir.), *International Conference on Regional Science*, old.reunionesdeestudiosregionales.org, Universidad Pablo de Olavide, Sevilla, 2017 (consulté le 02/11/2018).

KEATING M., BRAY Z., « Basque Nationalism, European Integration and the Ibarretxe Plan », *Journal of Ethnopolitics*, vol. V, nº 4, 2006, p. 347-364.

LETAMENDIA F., « Basque Nationalisms and Cross-Border Co-Operation between the Southern and Northern Basque Countries », *Regional and Federal Studies*, vol. VII, nº 2, 1997, p. 25-41.

DOI: 10.1080/13597569708421004

LÓPEZ TRIGAL L., « Investigación geográfica sobre las fronteras de la Península Ibérica », *Polígonos: Revista de geografía*, nº 29, 2017, p. 327-346.

MÁRQUEZ J. A., « Deconstrucción y articulación territorial de la fronteraluso-andaluza », *Cuadernos Geográficos de la Universidad de Granada (Monográfico: El estado de la Ordenación del Territorio en España)*, vol. 47, nº 2, 2010, p. 297-316.

MARTÍN J., CASTAÑER M., « Actores y proyectos transfronterizos en las fronteras ibéricas: análisis comparativo a partir de INTERREG IV-A », *Boletín de la Asociación de Geógrafos Españoles*, nº 78, 2018, p. 154-179.

MEDEIROS E., « Is There a Rise of the Territorial Dimension in EU Cohesion Policy », *Finisterra*, vol. 51, nº 103, 2016, p. 89-113.

DOI: 10.18055/Finis7940

MEDEIROS E., « Euro-Meso-Macro: The New Regions in Iberian and European Space », *Regional Studies*, vol. 47, nº 8, 2013, p. 249-266.

DOI: 10.1080/00343404.2011.602336

MEDEIROS E., « Old vs Recent Cross-Border Cooperation: Portugal-Spain and Sweden-Norway », *Area*, vol. 42, nº 4, 2010, p. 434-443.

DOI: 10.1111/j.1475-4762.2010.00940.x

MORATA F., NOFERINI A., « The Pyrenees-Mediterranean Euroregion: Policy Networks and Institutional Capacities », dans BELLINI N. et HILPERT U. (dir.), *Europe's Changing Geography as a Result of Trans-Regional Cooperation*, Routledge, coll. « Regions and Cities », Londres, 2013.

NOGUÉ J., SALA P., « La planificació i la gestió d'un paisatge transfronterer. El Pla de Paisatge de la Cerdanya », *Documents d'Anàlisi Geogràfica (Monogràfic: Espais fronterers i cooperació transfronterera a Europa)*, vol. 64, nº 3, 2018, p. 567-586.

DOI: 10.5565/rev/dag.525

OLIVERAS X., « La cooperación transfronteriza en la Cerdanya (frontera España-Francia) », *Boletín de la Asociación de Geógrafos Españoles*, nº 62, 2013, p. 25-48.

DOI: 10.21138/bage.1568

OLIVERAS X., COLOMB C., DURÀ A., « La cooperación transfronteriza en el contexto pirenaico: retos de la multiplicidad », dans TRILLO SANTAMARÍA J. M. et PIRES I. (dir.), *Fronteras en la investigación peninsular: temáticas y enfoques contemporáneos/Fronteiras na investigação peninsular: temáticas e abordagens contemporâneas*, Servicio de Publicacións e Intercambio Científico da Universidade de Santiago de Compostela, coll. « Cursos e congresos », 2016.

OLIVERAS X., DURÀ A., PERKMANN M., « Las regiones transfronterizas: balance de la regionalización de la cooperación transfronteriza en Europa (1958-2007) », *Documents d'Anàlisi Geogràfica (Monogràfic: Arc Mediterrani, Euroregions i Cooperació Transfronterera)*, vol. 56, nº 1, 2010, p. 21-40.

DOI: 10.5565/rev/dag.944

PAASI A., « The Resurgence of the "Region" and "Regional Identity": Theoretical Perspectives and Empirical Observations on Regional Dynamics in Europe », *Review of International Studies*, vol. 35, 2009, p. 121-146.

DOI: 10.1017/S0260210509008456

PERKMANN M., « Cross-Border Regions in Europe: Significance and Drivers of Regional Cross-Border Co-Operation », *European Urban and Regional Studies*, vol. X, nº 2, 2003,

p. 153-171.

PIRES I. M., PIMENTEL D., « Revisitando a região transfronteiriça ibérica: Potencialidades e estrangulamentos no novo contexto de integração ibérica », dans ASSOCIAÇÃO PORTUGUESA DE GEÓGRAFOS (dir.), *V Congresso da Geografia Portuguesa. Portugal: Territórios e protagonistas*, Guimarães, apgeo.pt, Associação Portuguesa de Geógrafos, Lisboa, 2004 (consulté le 29/10/2018).

PODADERA P., CALDERÓN F. J., « La frontera hispano-lusa en el contexto de la integración europea: ¿Un futuro imperfecto? », *Revista Universitaria Europea*, n° 20, 2014, p. 107-36.

RIET – RED IBÉRICA DE ENTIDADES TRANSFRONTERIZAS (dir.), *Para un nuevo acuerdo de cooperación transfronteriza entre España y Portugal. Por un nuevo Tratado de Valencia*, Vigo, 2017.

ROJO A., VARELA E. J., « Federalism and Euro-Regions in Europe: What Have We Learned From Twenty-Five Years of Cross-Border Cooperation in the Euro-Region of Galicia-North Portugal? », *International Relations and Diplomacy*, vol. IV, n° 4, 2016, p. 261-278.

SECHET R., KEERLE R., « Le projet d'hôpital commun transfrontalier de Puigcerdà : vers l'eupéanisation de la frontière en Cerdagne », *Sud-Ouest Européen*, n° 28, 2009, p. 65-76.

SERMET J., *La Frontière hispano-française des Pyrénées et les conditions de sa délimitation*, Pyrénées-Amis du livre pyrénéen, Pau, 1983.

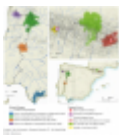
TRILLO J. M., PAÜL V., « The Oldest Boundary in Europe? A Critical Approach to the Spanish-Portuguese Border: The Raia between Galicia and Portugal », *Geopolitics*, vol. XIX, n° 1, 2014, p. 161-181.

TRILLO J. M., PIRES I. (dir.), *Fronteras en la investigación peninsular: temáticas y enfoques contemporáneos*, Servicio de Publicacións e Intercambio Científico da Universidade de Santiago de Compostela, coll. « Cursos e congresos », 2016.

VARELA E. J., DOMÍNGUEZ L., « Construyendo Europolis a partir de la cooperación local “informal” en los espacios transfronterizos de Europa: el caso de la RIET », *Geopolítica(s). Revista de estudios sobre espacio y poder*, vol. VI, n° 2, 2015, p. 225-246.

WASSENBERG B., REITEL B., PEYRONY J. et al., *Territorial Cooperation in Europe. A Historical Perspective*, ec.europa.eu, Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2015 (consulté le 29/10/2018).

Table des illustrations

	Titre	Figure 1 – Eurorégions dans le Sud-Ouest européen
	Crédits	Source : Durà, Camonita, Berzi et al., 2018
	URL	http://journals.openedition.org/soe/docannexe/image/6081/img-1.jpg
	Fichier	image/jpeg, 712k
	Titre	Figure 2 – Parcs, équipements et infrastructures transfrontalières dans le Sud-Ouest européen
	Crédits	Source : Durà, Camonita, Berzi et al., 2018 ; EEA et protectedplanet.net, 2019
	URL	http://journals.openedition.org/soe/docannexe/image/6081/img-2.jpg
	Fichier	image/jpeg, 816k

Pour citer cet article

Référence papier

Antoni Durà, Matteo Berzi et Andrea Noferini, « Coopération transfrontalière dans l'aire du programme européen SUDOE : un bilan », *Sud-Ouest européen*, 48 | 2019, 85-98.

Référence électronique

Antoni Durà, Matteo Berzi y Andrea Noferini, « La cooperación transfronteriza en el ámbito del programa europeo SUDOE: una revisión », *South-West Europe* [En línea], 48 | 2019, publicado el 10 de enero de 2020, consultado el 3 de febrero de 2025. URL : <http://journals.openedition.org/soe/6081>; DOI : <https://doi.org/10.4000/soe.6081>

Autores

Antoni Durà

Universidad Autónoma de Barcelona, antoni.dura@uab.cat.

Matteo Berzi

Universidad Autónoma de Barcelona, matteo.berzi@uab.cat.

Andrea Noferini

Universidad Autónoma de Barcelona, andrea.noferini@uab.es.

Derechos de autor



El texto solo es utilizable bajo la licencia CC BY-NC-ND 4.0 . Otros elementos (ilustraciones, archivos adjuntos importados) tienen “todos los derechos reservados”, a menos que se indique lo contrario.